

"Au lendemain du sommet mondial de Rio+20, qui réaffirme l'engagement des Parties à la Convention pour la diversité biologique, et notamment les objectifs d'Aichi visant entre autre à protéger au moins 17% de la surface terrestre et 10% des zones marines et côtières à travers un réseau efficace d'aires protégées, la protection du milieu marin est un enjeu plus important que jamais.

Cet engagement fait état de la prise de conscience des décideurs publics de la contribution des écosystèmes marins et côtiers à la vie et au bien-être humain. Pour reprendre les mots de Pavan Sukhdev, « nous ne valorisons que ce que nous pouvons mesurer », l'évaluation des services fournis par les écosystèmes marins contribue à leur protection effective.

Cela est particulièrement nécessaire en Méditerranée, qui est l'un des 25 points chauds de biodiversité mondiale, et présente un fort taux d'endémisme. Les pays méditerranéens connaissent un développement focalisé sur les zones côtières, ce qui engendre des pressions importantes sur le milieu marin et côtier. L'intensité des enjeux de gouvernance entre les différents acteurs, et parfois entre plusieurs Etats concernant le milieu marin, appelle à une prise de décision éclairée fondée sur l'information la plus complète existante.

En tant qu'organisation dédiée à la conservation de l'environnement mondial et au développement durable, en particulier dans les pays en développement, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) a participé à la création de plus de 70 Aires marines et côtières protégées (AMCP) à travers le monde, sur une surface de plus de 8 000 km². Une évaluation de ces projets en 2010 a permis de dégager des critères de succès pour la création, la gestion et le financement pérenne des AMCP, en capitalisant l'expérience acquise pendant 10 ans d'accompagnement des gestionnaires.

Partie prenante du Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée, le FFEM s'appuie sur l'expertise du Plan Bleu en termes de développement durable et de prospective, forte de plus de trente ans d'expérience en Méditerranée. A partir des études de cas présentées, l'analyse des AMCP proposée dans cette étude permet de mieux comprendre les effets économiques des AMCP sur le développement local et d'en tirer des leçons adaptées au contexte méditerranéen. Cette connaissance a pour ambition de contribuer à une meilleure intégration des AMCP méditerranéennes aux dynamiques socio-économiques des territoires, en équilibrant préservation des ressources et bien-être des populations".

[lire la suite](#) [[PDF - 7 Mo](#)]

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Etude économique des effets des aires protégées marines et côtières en Méditerranée](#)